

18 000 emplois verts, un quart dédié à la protection de la nature

Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes • n° 140 • Février 2024

En Auvergne-Rhône-Alpes, 18 000 actifs occupent un emploi vert en 2020. Les métiers de la production et de la distribution d'eau, d'électricité et de gaz restent prépondérants (près d'un de ces emplois sur deux). Entre 2009 et 2020, le nombre d'emplois verts a plus augmenté dans la région qu'en France métropolitaine, surtout dans les professions de protection de l'environnement. Les emplois verts sont plus représentés dans la Drôme et en Ardèche. Par contraste, la Haute-Savoie et la partie ouest de la région en comptent une faible part. Les emplois verts sont généralement plus masculins que la moyenne des emplois et, en Auvergne-Rhône-Alpes, les actifs qui les occupent sont davantage diplômés.

Plusieurs approches de l'économie verte

Le but de l'**économie verte** est de réduire la consommation des ressources et les émissions de gaz à effet de serre et de viser à la fois la sobriété énergétique et une meilleure gestion des déchets. L'Observatoire national des emplois et des métiers de l'économie verte (Onemev) a développé deux approches pour appréhender les emplois de cette économie. La première relève des activités des entreprises et des administrations, qui se répartissent en deux catégories : d'une part, les **éco-activités**, qui ont pour finalité la protection de l'environnement ou la gestion des ressources ; d'autre part, les **activités périphériques** qui participent par ailleurs à une meilleure qualité environnementale.

La seconde approche de l'économie verte concerne les « métiers », sélectionnés à partir de la nomenclature des professions et catégories sociales (PCS 2003), indépendamment de l'activité environnementale ou non de l'entreprise. Cette approche quantifie le nombre de personnes occupant un poste à finalité environnementale (**métiers verts**) ou dont le contenu évolue pour intégrer les enjeux environnementaux (**métiers verdissants**). Le périmètre des emplois verts ou verdissants est sujet à certaines limites dues notamment à la non-inclusion de l'agriculture biologique, ou à l'inclusion des métiers de la production d'énergie non renouvelable ► **encadré**.

La mesure territoriale de l'économie verte est restreinte par les sources disponibles dans la statistique publique ► **pour en savoir plus**. Ainsi, si l'approche « activités » est indisponible au niveau régional, la perspective « métiers », certes imparfaite, offre un éclairage localisé de l'économie verte.

18 000 emplois verts

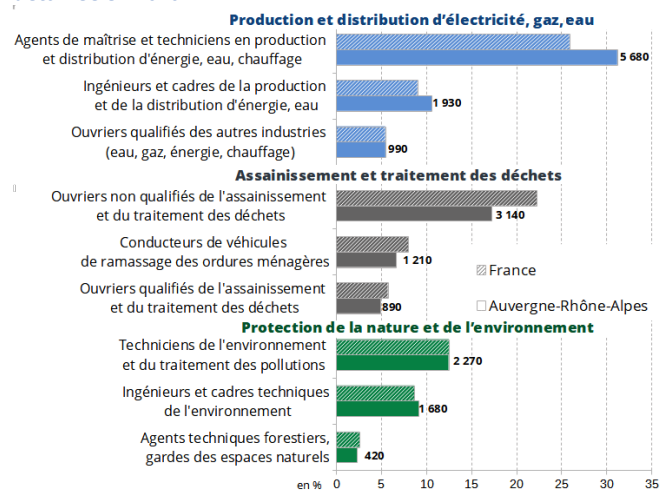
En Auvergne-Rhône-Alpes en 2020, 18 200 personnes occupent un emploi vert, soit 0,6 % de l'ensemble des emplois régionaux, plaçant ainsi la région en 5^e position en Métropole. La forte présence de centrales nucléaires explique les premières places de Centre-Val de Loire et de la Normandie (0,7 % d'emplois verts), suivies de la région Grand Est (0,6 %). L'Île-de-France, les Pays de la Loire et la Bretagne sont les régions où les métiers verts sont proportionnellement

moins présents (0,4 %).

Un emploi vert sur deux dans la production et la distribution d'énergie et d'eau

Neuf catégories socioprofessionnelles définissent les emplois verts, regroupées en trois grandes familles ► **figure 1**. Compte tenu de son poids dans l'ensemble de l'économie, la famille de production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau est la plus nombreuse, en Auvergne-Rhône-Alpes (47 %) comme en France métropolitaine (41 %). Les emplois retenus comprennent à la fois des ingénieurs, des agents de maîtrise et des ouvriers qualifiés.

► 1. Répartition des emplois verts par domaine et profession détaillée en 2020



Lecture : La région compte 5 680 agents de maîtrise et techniciens en production et distribution d'énergie, eau, chauffage (31 % des emplois verts contre 26 % en France).
Source : Insee, Recensement de la population 2020, exploitation complémentaire.

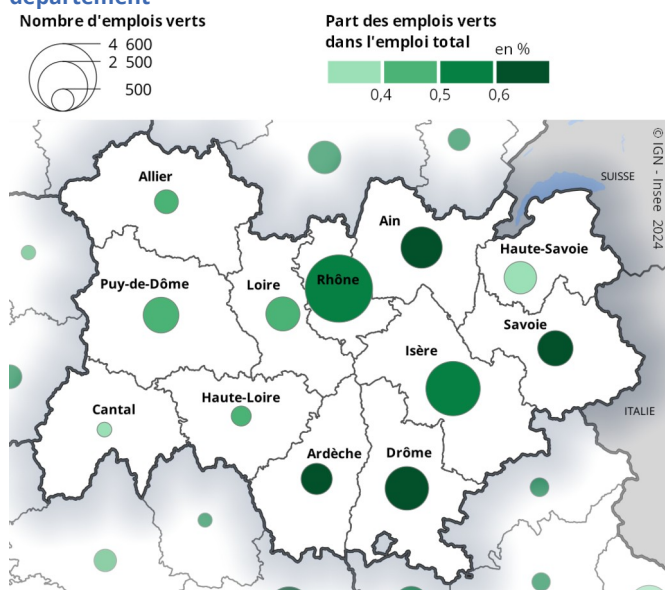
La deuxième composante des emplois verts relève des métiers de l'assainissement et du traitement des déchets. Ouvriers qualifiés et non qualifiés, ainsi que conducteurs de véhicules de ramassage des ordures ménagères forment 29 % des emplois verts. Enfin, les métiers de protection de la nature et de l'environnement (agents

forestiers, ingénieurs et cadres techniques et techniciens de l'environnement) représentent, avec 4 400 emplois, près du quart de l'ensemble.

Le poids des métiers verts varie du simple au triple selon les départements

Le poids des emplois verts varie selon les départements de la région. Cet indicateur est relativement élevé dans l'Ardèche et la Drôme (0,9 %) puis dans l'Ain (0,8 %), ce qui s'explique en grande partie par la présence de centrales nucléaires dans ces territoires ► **figure 2**. Dans ces départements, la part de la production et de la distribution d'eau et d'électricité parmi les emplois verts est très importante (entre 70 % et 57 %). À l'opposé, avec seulement 0,3 % des emplois, la Haute-Savoie concentre la part la plus faible en emplois verts. À l'ouest de la région également, les taux sont modestes, de 0,4 % dans le Cantal à 0,5 % dans la Haute-Loire, l'Allier, et le Puy-de-Dôme. Le Rhône peine à dépasser 0,5 %. C'est toutefois le seul département à présenter une spécificité notable pour les emplois de protection de la nature, qui y représentent 30 % des emplois verts (près de 1 400 travailleurs).

► 2. Part des emplois verts dans l'emploi total en 2020 par département



Lecture : Dans l'Ain, 1 720 emplois (0,8 % de l'emploi total) relèvent des métiers verts.
Source : Insee, Recensement de la population 2020, exploitation complémentaire.

En 11 ans, forte hausse des emplois verts, principalement ceux liés à la protection de l'environnement

Entre 2009 et 2020, 2 000 travailleurs supplémentaires ont un emploi vert, soit une hausse de +12 %, trois fois plus rapide qu'en France métropolitaine. Seule la Normandie fait mieux (+20 %). Les Pays de la Loire (+12 %) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (+10 %) sont proches. Ailleurs, le nombre d'emplois verts augmente peu, voire régresse pour cinq régions (Centre-Val de Loire, Bourgogne-Franche-Comté, Hauts-de-France, Bretagne et Corse).

En Auvergne-Rhône-Alpes, cette hausse est d'ampleur très différente selon les professions. Dans les métiers de protection de l'environnement, les effectifs ont beaucoup augmenté (+44 %, soit 1 300 personnes), pour chacune des professions considérées.

Inversement, les progressions sont bien plus modestes dans les deux autres familles professionnelles : +4 % dans la production et distribution d'électricité, eau et gaz, où seuls les emplois d'ingénieur et de cadre augmentent (+45 %), alors que les effectifs des ouvriers et des agents de maîtrise baissent. Dans l'assainissement et le traitement des déchets, la croissance est un peu plus importante (+8 %). Au sein de cette famille professionnelle, seuls les ouvriers qualifiés voient leurs effectifs progresser fortement.

Des métiers principalement masculins et diplômés

Huit emplois verts sur dix sont occupés par des hommes. Les professions de l'assainissement des déchets sont les plus masculines (91 %), surtout celle de conducteur de véhicule de ramassage d'ordures (99 %). Les professions de la production et de la distribution d'électricité concernent aussi essentiellement les hommes (81 %), en particulier les ouvriers qualifiés (93 %), alors que les déséquilibres de genre sont un peu moins forts pour les autres professions de ce domaine (77 % pour les ingénieurs et 80 % pour les agents de maîtrise). Dans la protection de la nature et de l'environnement, la répartition est moins déséquilibrée (66 % d'hommes). Les ingénieurs et cadres techniques de l'environnement, ainsi que les agents techniques forestiers, sont les professions les plus féminisées, avec plus de quatre femmes pour dix personnes occupées.

En Auvergne-Rhône-Alpes, les actifs occupant un emploi vert sont davantage diplômés qu'en France. Le niveau d'études est particulièrement élevé dans la protection de la nature et de l'environnement et dans le domaine « eau, électricité ». Inversement, celui de l'assainissement et du traitement des déchets compte peu de diplômés. Les ouvriers non qualifiés y représentent 60 % des emplois, et les conducteurs de véhicule près d'un quart des effectifs. ●

Serge Maury, Anne Reffet-Rochas (Insee)

La mesure des emplois verts et ses limites

Le périmètre des emplois verts n'intègre pas à l'heure actuelle l'agriculture biologique (AB). Les nomenclatures utilisées ne permettent pas facilement d'intégrer les exploitants, qui peuvent avoir un engagement partiel ou total en AB. L'Agence bio, qui tient à jour l'annuaire des professionnels, estime en 2020 à plus de 7 000 le nombre de producteurs engagés en Auvergne-Rhône-Alpes. Des métiers de production des énergies sont inclus dans les emplois verts. Les compétences de ces métiers sont bien sûr essentielles à la mise en œuvre de la transition énergétique. Sont notamment inclus dans les emplois verts des métiers de l'énergie nucléaire, non renouvelable du fait de sa dépendance à l'uranium, mais reconnue par l'UE comme énergie de transition contribuant à une économie à moindre émission de carbone. Les territoires spécialisés dans la production nucléaire ont donc, par construction, davantage d'emplois verts.

Enfin, le périmètre des métiers verdissants regroupe ceux qui font face à des problématiques de transition écologique, souvent dans des secteurs émetteurs (bâtiment, transport...) confrontés à des objectifs de réduction de leur empreinte. Les métiers verdissants ne sont pas développés dans cette étude. Ils représentent près de 504 000 emplois en Auvergne-Rhône-Alpes, soit beaucoup plus que les métiers verts.

► Pour en savoir plus

- **Nauroy F.**, « Les éco-activités et l'emploi environnemental en 2020 », SDES, juillet 2023.
- **Bourges B., Margontier S.**, « Révision méthodologique du suivi statistique de l'emploi dans les professions vertes », Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte, document de travail CGDD-SDES, janvier 2020.
- « Le bio, acteur incontournable de la souveraineté alimentaire », Agence BIO, Dossier de presse, juillet 2021.

